

MARTINE FRACHON

Député des Yvelines - Conseillère Municipale de Poissy

JEAN MOUTON

Maire de Plaisir depuis 1973

Voilà bientôt 30 ans qu'avec Michel ROCARD nous partageons les mêmes espoirs et travaillons au même projet pour la France. Après avoir été sa collaboratrice directe jusqu'en 1981, je l'ai remplacé à l'Assemblée Nationale.

Depuis 10 ans, ce sont quelques 10 000 personnes de notre région, que j'ai rencontrées, écoutées, aidées. Jeunes ou personnes âgées, salariés ou chefs d'entreprises, enseignants ou parents d'élèves, quelles que soient leurs opinions ou convictions, tous m'ont aidée à bien faire mon travail de député.

C'est ce que j'ai appris dans ces contacts qui m'a permis de contribuer à l'amélioration des droits des salariés (lois Auroux) et des locataires, des handicapés, des conjoints d'artisans et de commerçants, des créateurs d'entreprises, des chômeurs en fin de droit.

J'entends poursuivre ma tâche plus efficacement encore : **Ecoutée par Michel ROCARD, je suis assurée d'être entendue par le Gouvernement.**

Je veux aider aussi au développement des communes de la circonscription en collaboration avec Jean MOUTON qui en moins de 15 ans a fait de Plaisir une des villes des Yvelines les plus dynamiques et novatrices.

Martine FRACHON
Député sortant

Plaisir est une ville reconnue dans les Yvelines car elle a pour objectif de donner aux jeunes une vraie place par l'éducation d'abord, et par l'environnement culturel. La création d'emplois est rendue possible par un effort de création d'entreprises une pépinière d'entreprises renouvelle les emplois.

Un revenu minimum lié à un contrat permet aux plus démunis une réinsertion.

La construction de logements de qualité est un atout dans l'Ile-de-France. L'effort en faveur des minorités et des Droits de l'Homme exprime la solidarité.

Ce que nous avons fait à Plaisir, il faut le généraliser en France car la mise en œuvre d'une politique nationale conjuguée à l'effort des communes apporte un résultat décisif.

J'ai confiance en Michel ROCARD et je veux l'aider à mettre en place les moyens de la solidarité. Tel est le sens de mon engagement aux côtés de Martine FRACHON dans cette élection.

Jean MOUTON
Suppléant

le 5 juin 1988 faites gagner
LA FRANCE UNIE ET RASSEMBLÉE

Le 8 mai dernier, par une des majorités les plus fortes que l'on ait connues sous la Ve République, les Français ont réélu François MITTERRAND à la tête de l'Etat.

Cette victoire n'est ni celle d'un parti, ni un chèque en blanc. Mais c'est indiscutablement l'adhésion du pays à des valeurs et le choix de principes mis en avant par le Président de la République : la stabilité des institutions et l'impartialité de l'Etat, la solidarité et le refus des exclusions afin que nul ne soit laissé sur le bord du chemin de la modernisation économique, la formation des jeunes et l'emploi, la construction de l'Europe et le rôle actif que doit jouer la France pour la paix et le désarmement.

Ces valeurs qui sont celles de la République et de la démocratie ainsi que ces objectifs peuvent rassembler une très large majorité de Français, au-delà des clivages politiques existants.

Le Président de la République m'a fait l'honneur et la confiance de m'appeler à la tête du Gouvernement pour y réunir des hommes et des femmes de sensibilités différentes mais qui avaient en commun leur attachement aux idéaux de liberté, d'égalité et de fraternité. Quelques uns — courageux — sont venus en avant-garde de cette ouverture souhaitée par les Français. D'autres, et je le regrette, avaient refusé par avance la main qui leur était tendue.

Dès lors, pour la stabilité des pouvoirs publics, pour que le Gouvernement dispose d'une majorité stable, il n'y avait pas d'autre solution que celle consistant à donner la parole au peuple, en dissolvant l'Assemblée Nationale. M. BARRE, dont il faut saluer l'honnêteté intellectuelle, a d'ailleurs reconnu que c'était la seule solution conforme à l'esprit des institutions de la Ve République et qu'elle ne compromettait en rien l'ouverture nécessaire au lendemain des élections législatives.

Des enjeux importants nous attendent. Certains sont urgents parce que l'actualité nous presse : je pense au rétablissement du dialogue et de la paix civile en Nouvelle-Calédonie, que j'ai engagé. D'autres sont urgents parce qu'il faut les préparer sans tarder pour assurer l'avenir : la formation, le logement social, la fiscalité.

Je vous demande donc de donner au Président de la République et à mon Gouvernement la majorité parlementaire de rassemblement et d'ouverture dont nous avons besoin pour répondre aux attentes du pays, comme à son avenir.

MICHEL ROCARD
Premier Ministre
Maire de Conflans-Ste-Honorine

M. Rocard

Vu, le Candidat

Imp. Socodim